



*UR UFAP Lyon*

## Management :

Service local, DI, DAP

Tous alignés pour bien nous ni...

A Lyon le 25 Août 2022

L'UR UFAP UNSa Justice le savait déjà, nos élites ne manquent pas d'imagination pour forcer les agents à venir travailler, même lorsqu'ils sont sous le coup d'un arrêt de travail.

Du sol au plafond, les représentants de cette administration en pleine décadence sont donc en rang serré pour dans le meilleur des cas, contourner la réglementation, dans le pire, la violer, purement et simplement.

Ainsi, le DAP (pilote de Kart à ses heures et grand fan de Koh Lanta pénitentiaire) pendant qu'il dilapide l'argent public en fragilisant la sécurité des établissements, entend sans doute, pour financer ses lubies du moment, faire payer la note aux personnels de terrain qui subissent déjà ces dysfonctionnements.

En effet, dans sa note de décembre 2021, il ne prévoit rien moins que la possibilité d'initier une procédure d'abandon de poste si lorsqu'un agent a été contre visité et que le médecin indique la mention « reprise à l'issue ». Et ce, même si l'agent présente un nouveau certificat postérieur à la contre visite !

Voilà une idée d'une intelligence rare, teintée d'une méconnaissance totale de la réglementation en vigueur.

Sur la région de Lyon, on avait déjà constaté une reprise en très forte hausse des contrôles médicaux, quitte d'ailleurs dans bien des cas, à les faire réaliser jusqu'à 4h de route de la résidence personnelle l'agent à contre visiter.

Pas de doute à avoir, c'est leur façon à eux, nos éna(p)rques, de montrer leur bienveillance et leur axe de réflexion pour tenter d'endiguer le phénomène de l'absentéisme.

Travailler sur les organigrammes de référence pour les abonder utilement, fabriquer des services qui permettent à chacun un minimum de repos après chaque cycle de travail est apparemment trop demander.

Le nouvel organisme SMP de contre visite propose ainsi à nos managers dernier cri de réaliser pour leur compte des contre visites à partir de 95 Euros HT.

Difficile de lire que ce Service de Malades Psychiatriques prétend couvrir 100 % du territoire quand on voit par exemple, que des agents de Bonneville doivent se rendre en Haute Saône ou que des agents de la Loire doivent se retrouver contrôlés dans l'Ain.

Ils couvrent 100 % du territoire, mais ce sont les agents malades qui doivent faire la route !

## **Une logique toute pénitentiaire !!**

Sur d'autres volets que le volet médical, bien que nous ne soyons pas revenus depuis un moment sur le sujet du management, on ne peut que constater à tous les niveaux (DISP, Etablissements, SPIP), que ceux qu'on place à leur tête ont de sévères trous dans la raquette niveau gestion RH.

Quand on voit que même à l'administration centrale, certains cadres indiquent que la DAP est mauvaise en gestion RH et que c'est connu des autres administrations, on ne peut, pour une fois, que leur donner raison.

Visiblement, la DISP de Lyon figure en tête de proue des mauvais élèves sur cette matière, cet état de fait semble connu des cadres de la DAP sans que cela n'implique de la part de qui que ce soit la moindre action.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le DI de Lyon laisse faire, soit par inertie et méconnaissance (dans les structures), soit directement en agissant ou en faisant agir son valet pour son compte (siège de la DISP).

En tout cas, l'**UR UFAP UNSa Justice**, très inquiète de voir les dysfonctionnements prospérer avec apparemment l'absolution complice de toute la chaîne hiérarchique, ne restera pas les pieds dans le même sabot face à cet état de faits et va changer son fusil d'épaule, parce que les écrits c'est bien, ça permet de dénoncer, mais les actes, à l'**UFAP UNSa Justice**, on a toujours préféré cela.

Notre organisation se met donc en ordre de marche pour tenter de faire quelques exemples,

## **histoire de bien calmer tout le monde !**